

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Ministre

Paris, le

21 JUIL. 2017

Monsieur le président,

Avant toute chose, je tenais à adresser, à travers vous, tous mes remerciements aux doyens et directeurs des UFR de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), qui, aux côtés de leurs présidents d'université, se sont mobilisés afin d'identifier, partout où cela était encore possible, les places supplémentaires qui pouvaient être encore ouvertes en première année de Licence.

Compte tenu des efforts importants qui avaient d'ores et déjà été consentis afin d'augmenter les capacités d'accueil dans ces parcours, je mesure l'engagement que ces ouvertures de place traduisent et je tenais à le saluer : à ce jour, c'est en effet près de 1100 places supplémentaires qui ont été identifiées dans 10 UFR et qui pourraient accueillir une partie des futurs étudiants qui sont encore en attente sur leur vœu 1 absolu.

Mais ces efforts, aussi importants soient-ils, ne suffiront pas à résoudre le problème durable que nous connaissons à l'entrée en premier cycle, particulièrement en STAPS.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt des travaux menés par la Conférence des doyens et directeurs (C3D), que vous avez bien voulu remettre à mon cabinet lors de l'entretien qui s'est tenu mardi 27 juin dernier.

La réflexion conduite par la C3D au sujet de l'entrée en Licence me paraît en effet particulièrement avancée. Elle témoigne d'une philosophie d'ensemble qui fait de la notion de prérequis non pas un instrument malthusien ou un outil de correspondance mécanique des filières de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, mais bien la clef de voûte d'une démarche ouverte centrée sur la réussite de l'étudiant et attentive à la diversité des parcours et profils.

M. Didier Delignières
Directeur de l'UFR-STAPS - Université Montpellier
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D)

EA 2991 EuroMov
700 avenue du Pic Saint Loup
34090 Montpellier

C'est la raison pour laquelle je souhaite associer la C3D, si celle-ci y est prête, aux travaux de concertation que je viens d'engager avec l'ensemble des représentants de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de rénover en profondeur le premier cycle avec comme objectif de mettre fin au recours au tirage au sort d'ici la rentrée 2018.

Je suis en particulier convaincue que cette concertation pourrait utilement se nourrir d'une présentation de la réflexion que vous avez engagée au sein de la C3D et des propositions plus précises que vous seriez en mesure de formuler d'ici à la fin de l'été. Un groupe de travail spécifique pourrait ainsi être constitué autour de l'entrée en licence de STAPS.

Enfin, je partage le sentiment qui est le vôtre de la nécessité d'aborder l'orientation vers les licences de STAPS dans un cadre plus général, afin de donner aux futurs étudiants une vision globale des diverses possibilités de formation qui leur sont proposées et de nourrir ainsi leurs choix d'orientation. La constitution d'un portail commun des cursus et des métiers des activités physiques et sportives me paraît ainsi être une perspective pertinente et je souhaite ouvrir très rapidement une réflexion à ce sujet avec les différents ministères concernés.

Dans cet esprit, j'ai d'ores et déjà proposé à la Ministre des sports d'organiser, d'ici la rentrée et sous notre présidence conjointe, une réunion spéciale du comité de concertation autour de ces cursus qui réunit nos deux ministères.

Mon cabinet se tient naturellement à votre entière disposition pour poursuivre les échanges sur ces différentes questions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma meilleure considération.



Frédérique VIDAL